

---

# Communiqué

---

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 21 janvier 2008

**Les résidants de Banff reçoivent six millions de dollars pour la construction d'un nouveau centre communautaire**

**Banff, Alberta** – Les gouvernements fédéral et provincial investiront six millions de dollars pour la construction de la phase I du nouveau centre communautaire de la ville de Banff.

Myron Thompson, député fédéral de Wild Rose, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministres des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et Janis Tarchuk, ministre des Services à l'enfance et députée provinciale de Banff-Cochrane, ont annoncé cet investissement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« La construction du nouveau centre communautaire de Banff constitue un investissement dans la qualité de vie de la population de la ville et des collectivités voisines, a déclaré la ministre Ambrose. Nous sommes heureux d'offrir à ces collectivités un meilleur accès aux activités sportives, récréatives et sociales en effectuant cet investissement à long terme en infrastructure. »

Le projet de construction d'un nouveau centre communautaire permettra au résidants de Banff de participer à des programmes qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie et de participer à la vie de la collectivité. Cette nouvelle installation, qui sera construite avec des techniques modernes et une technologie de pointe, consommera moins d'énergie et aura des coûts d'exploitation moins élevés. De plus, le centre permettra d'attirer des événements nationaux et internationaux dans la région.

« Le nouveau centre communautaire réunira les citoyens de la région de Banff à l'occasions d'activités et d'événements communs et les aidera à adopter un mode de vie sain, a fait remarquer la ministre Tarchuk. Le financement des installations communautaires s'inscrit dans le plan du premier ministre Ed Stelmach, qui vise à assurer l'avenir de l'Alberta en renforçant les collectivités, en rendant notre croissance plus écologique et en créant des perspectives. »

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

**Personnes-ressources :**

Donna Kinley  
Gestionnaire des communications  
Diversification de l'économie de l'Ouest  
Canada  
Edmonton (Alberta)  
Tél. : (780) 495-6892

Jerry Bellikka  
Directeur des communications  
Ministère de l'Infrastructure et des  
Transports de l'Alberta  
Edmonton (Alberta)  
Tél. : (780) 415-1841

## **Fiche d'information**

### **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)**

Le projet suivant reçoit du financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

#### **Ville de Banff**

#### **Projet de construction de la phase I du centre communautaire**

Investissement fédéral-provincial conjoint : 6 000 000 \$ (assujetti à une évaluation environnementale)

Cet investissement servira à la réalisation de la phase I d'un nouveau centre communautaire écoénergétique à la pointe de la technologie, qui remplacera la structure actuelle une fois cette phase terminée. La vaste majorité de la collectivité est favorable au projet de centre communautaire, comme l'indiquent la participation et les contributions recueillies lors des ateliers, des réunions et des portes ouvertes, les lettres de soutien, les sondages et les activités de collecte de fonds. La construction de la phase I du nouveau centre communautaire permettra de répondre aux besoins de cette collectivité.

## **Feuille d'information**

### **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)**

#### **Programme de partenariat**

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

#### **Priorités du programme**

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée

touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

### **Contribution et collaboration locales**

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2007.

### **Évaluation environnementale**

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

## Renseignements supplémentaires

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à [camrif@gov.ab.ca](mailto:camrif@gov.ab.ca). Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.